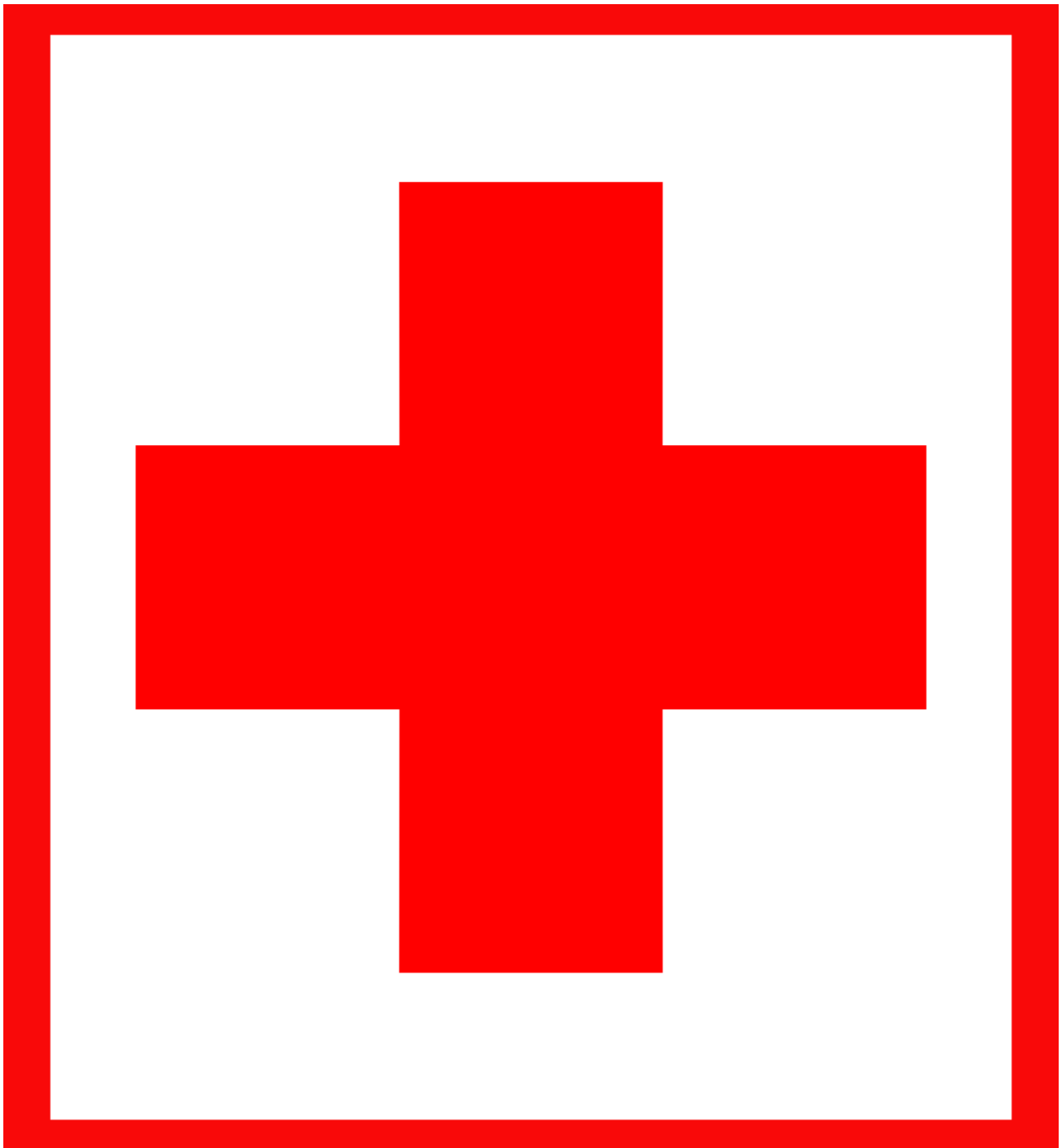


Gorges

[\(http://www.gorges44.fr/\)](http://www.gorges44.fr/)

Bienvenue-sur-Sèvre

[\(http://www.gorges44.fr/\)](http://www.gorges44.fr/)



Pharmacie de garde

Désormais, un seul numéro de téléphone est à retenir :

32 37

Grâce au répondeur vous saurez :

- Le nom de la pharmacie de garde
- Son adresse
- Son numéro de téléphone

Rappel : le service de garde concerne uniquement les urgences.

Les Urgences Sociales

- **Veille enfance en danger 44** : 119 (appel gratuit)
- **Solidarité Femmes 44**, Accompagnement des femmes victimes de violences conjugales ou familiales : 02 40 12 12 40
- **Sida info service** : 0 800 84 08 00
- **SOS Amitiés** : 02 40 04 04 04
- **SOS dépression 44** : 02 40 08 25 60
- **Comité Départemental de la ligue contre le cancer** : 02 40 14 00 14
- **Femmes en détresse** : 09.67.25.40.16
- **GPS Groupe Prévention du Suicide** : 02.40.46.27.52
- **Urgences médico-psychologiques de Nantes** : 02.40.08.38.71
- **Point Ecoute Parents** : 02.40.35.0088
- **Espace Ecoute Jeunes (12 - 25 ans)** : 02.40.35.47.73
- **Fil Santé Jeunes (12 - 25 ans)** : 0800 235 236 (gratuit)

Les Urgences Médicales

- **Urgences depuis un portable** : 112
- **Pompiers** : 18 - Centre de Secours, Rue des Filatures 44190 Clisson
- **Samu** : 15 ou 02 40 08 22 22
- **Hôpitaux CHU Nantes** : 02 40 08 33 33 (Standard Hôtel Dieu, Hôpital Saint-Jacques, Hôpital Nord Laënnec)
- **Centres Antipoisons** :

Angers : 02 41 48 21 21 - Rennes : 02 99 59 22 22

- **Ambulances** :

Ambulances DOUILLARD, Rue du Puits de la Grange, 44190 Clisson 02 40 03 92 05

Taxis du Vignoble, 2 place des Douves, 44190 Clisson 02 40 12 02 20

Autres Urgences

- **Police municipale** : 02 40 80 17 80 - Hôtel de Ville, 3 grande rue de la Trinité, BP 9117, 44190 CLISSON Cedex
- **Gendarmerie** : 17 ou 02 40 36 12 17 (brigade) - « Toute Joie », Route de Poitiers, 44190 Gétigné
- **Dépannage EDF-GDF** : EDF : 08 10 33 32 44 et GDF : 08 10 43 34 44
- **SAUR de La Baule** : 0 811 460 312

Liste des Professionnels de Santé

Liste des professionnels de santé

(http://www.gorges44.fr/fileadmin/Gorges/Economie_et_emploi/Liste_des_professionnels/Liste_des__P)

Le C.A.P.S. (Centre d'Accueil et de Permanences des Soins)

Le C.A.P.S. de Clisson se situe à l'Hôpital Local rue du Dr Doussain à Clisson.

Comment fonctionne le C.A.P.S. ?

Chaque médecin effectue à tour de rôle une permanence dans les locaux du C.A.P.S., les nuits, les week-ends et les jours fériés.

Le C.A.P.S. est ouvert :

- Les nuits, en semaine, de 20h à 24h
- Les week-ends, le samedi à 12h à 24h et le dimanche de 8h à 24h
- Les jours fériés, de 8h à 24h

Toute demande de soin devra être effectuée en appelant le 15

Le médecin régulateur du 15 décidera alors, soit de l'envoi d'une équipe médicalisée si l'urgence est vitale, soit de l'envoi du patient au C.A.P.S. (en concertation téléphonique avec le médecin de garde), soit d'un simple conseil médical si les soins peuvent être différés.

Dans un but de bonne organisation et d'optimisation du système, le médecin de garde ne se déplacera pas.

Les patients seront donc invités à se rendre au C.A.P.S. par leurs propres moyens ou avec l'aide d'un tiers, voire en taxi ou en ambulance si nécessaire, dans les conditions légales de remboursement.

Par contre, afin d'effectuer les rares visites à domicile imposées par l'impossibilité de déplacer le patient, le médecin de garde sera secondé par un médecin d'astreinte le samedi de 12h à 20h, ainsi que les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. Enfin, tout accès direct au C.A.P.S. sans appel préalable au 15 pourra être sanctionné d'un non-remboursement des honoraires s'il est jugé abusif.